

REGION B

Nom véritable: EURET Raymond, rue du Bourgneuf Melle Deux Sèvres.
Surnom: RENE, BORIS.

Entrée à la Résistance: En décembre 1942, dans l'Organisation LIBERATION, après contact avec le Général BLANC (NOM véritable: Général LUGAN, arrêté par la Gestapo, en ~~octobre~~ 1943.)

De ~~Janvier~~ 1943 à Octobre 1943, Chef Cantonnai à Melle: puis, Chef de l'Arrondissement de Melle.

En octobre 1943, entre au Comité Départemental de l'A.S. des Deux-Sèvres, avec Gapi (actuellement Colonel CHOMETTE à Niort)

Recherché par la Gestapo, à partir du 15 Décembre 1943, prends le maquis dans la forêt de Chisé, jusqu'en Janvier 1944.

Affecté à l'E.M. de Paris, sous les ordres du Colonel ARNAUD, à assuré de Janvier à Février 1944, les liaisons Paris, France Sud-Ouest

Nommé en Mars, 1944 Adjoint au Général THOMAS (général FAUCHIER arrêté par la Gestapo en Avril 1944) commandant de la région B.1. (la région B.1. comprend: les Deux Sèvres, Vienne, Charente, Charentes Maritimes).

Nommé par le E.M. de Paris, adjoint au Général LEMAITRE commandant la région B. (Général MORAGLIA) la région B comprenait les sept départements du sud-Ouest:

Vienne
Deux-Sèvres

Charente
Charente Maritime
Basses-Pyrénées

Gironde
Landes.

Séjourne à Bordeaux, sous le nom de Boris en Avril, Mai 1944 avec le D.1.X. Honoré (ex. VERGAVILLE)

Assure l'intérim du D.1.X. durant le mois de Mai (HONORE, arrêté et fusillé par la Gestapo, en Juin 1944)

A assuré pendant son séjour à Bordeaux, le commandement des corps francs de la Libération, de la région B. avec Marc, comme adjoint. (Marc fusillé par la Gestapo en Juillet 1944)

Envoyé en mission le 4 Juin 1944, a rallié le maquis de Chaudesaigue, transféré au Mont Mouchet et considéré comme suspect, a été affecté comme soldat de 2ème classe à la 15ème compagnie.

Nommé Chef du 4ème Bataillon à Chaudesaigue, le 16 Juin 1944, Chef de la Zone II, le 29 Juin 1944, Chef des Zones I et II, le 2 Septembre 1944.

A participé aux combats du Mont Mouchet, Chaudesaigue, Chameane, Issoire.

Tête mise à prix par la Gestapo, Arrêté deux fois, évadé deux fois, 19 accrochages avec les allemands. 13 allemands tués. Contrôlé

Région I

B 1 avec Faucher

N B 2 avec Moinagla

BURET

15 SEPTEMBRE

4

Nous :

Soussignés Secrétaire Général Adjoint et Directeur Militaire Adjoint de LIBERATION-NORD, attestent que

Monsieur BURET René dit René BORIS, Adjoint en Général Cdt la Région B à commandé en second les effectifs des départements de cette région.

Pendant l'insurrection, René BURET a commandé un Bataillon et il a participé à de nombreuses opérations militaires dans la région du Centre.

En conséquence, Monsieur BURET est proposé au grade de :

Lieutenant Colonel F.F.I.

Le Directeur Militaire Adjoint

Lt-Colonel LOUVA

Le Secrétaire Général Adjoint

Le Commandant LIEBRE

D E C R E T

portant promotion et nomination dans la Légion d'Honneur

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Sur le rapport du Ministre des Armées (Armée de Terre)

Vu le décret organique de la Légion d'Honneur du 16 mars 1852

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la Guerre

DECRETE :

ARTICLE 1° - Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

AU GRADE DE CHEVALLIER

BURET, Raymond, Lieutenant-Colonel des Forces Françaises de l'Intérieur
13ème Région Militaire.

- " Officier de réserve entré à la Résistance à la Libération Nord en Décembre 1942
 - " Recherché par la Gestapo dès 1943 est nommé en Mars 1944 adjoint au Général Commandant les Forces Françaises de l'Intérieur du Sud-Ouest après avoir occupé divers postes tant à Paris que dans le SUD-OUEST.
 - " A effectué en 1943 et 1944 de nombreuses missions périlleuses.
 - " Arrêté deux fois, évadé deux fois, rallie des Forces Françaises de l'Intérieur au CANTAL.
 - " A commandé les opérations aux combats de CHAMEANE, ST BABEL, ISSOIRE LE BROCC, etc ... puis a assuré la libération de la région d'Issoire du 8 juin au 28 août.
 - " Blessé gravement avec invalidité permanente le 18 février 1944 "
-

Ces promotions et nominations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Armées, est chargé de l'exécution du présent décret qui ne sera pas publié au Journal Officiel de la République Française.

Par le Gouvernement provisoire de
la République Française
Le Ministre des Armées
signé : MICHELET

Fait à Paris, le 27 août 1945

signé : DE GAULLE

Copie certifiée conforme

Pour le Général ELY du cabinet Militaire
Le Chef de Bataillon LEMOINE
signé : LEMOINE

Paris le 22 Janvier 1945

MINISTERE DES ARMEES

Etat-Major Armée